



**Un partenariat stratégique** entre l'INTOSAI et la Communauté des bailleurs

**Un objectif commun**, améliorer la reddition de comptes, la gestion des finances publiques, la transparence et la gouvernance, en renforçant les ISC

**Un cadre mondial** dédié au renforcement des politiques et initiatives des parties prenantes en faveur des ISC

**Un moyen d'influencer les comportements**, pour accompagner au mieux les stratégies des ISC et leur fournir un appui plus cohérent et coordonné

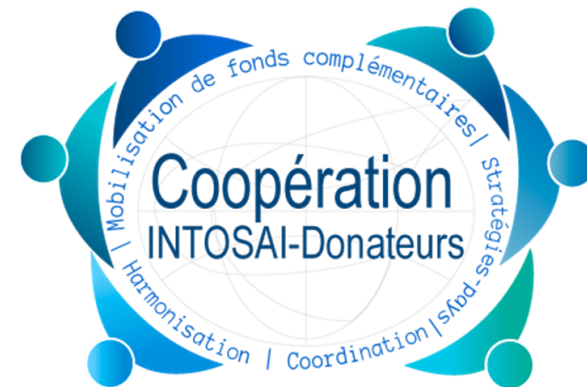
Décembre 2016

De plus amples informations sur l'AMP seront publiées sur le site de l'IDI [www.idi.no/en/intosai-donor-cooperation](http://www.idi.no/en/intosai-donor-cooperation)

Youtube #gcpmatch

La coordination et la gestion de l'AMP sont assurées par le Secrétariat INTOSAI-Donateurs au sein de l'IDI. Veuillez contacter le Secrétariat si vous avez des questions à ce sujet.

E-mail : [intosai.donor.secretariat@idi.no](mailto:intosai.donor.secretariat@idi.no)



## Appel mondial à projets-Édition 2017

**Une nouvelle approche à deux niveaux**

Un appui en faveur de toutes les ISC de pays en développement

et

Un appui ciblé en faveur des ISC en difficulté



## Appel mondial à projets 2017

L'Appel mondial à projets (AMP) aide les ISC de pays en développement à jouer un rôle moteur dans le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de leur performance.

L'AMP sera **reconduit en 2017** sous une forme améliorée tenant compte des enseignements de 2011 et 2013. Le nouvel AMP comprendra deux niveaux.

**Niveau 1** : comme auparavant, **approche inclusive** dans le cadre de laquelle les ISC, les organisations et régions de l'INTOSAI pourront soumettre des propositions visant des ISC de pays en développement.

**Niveau 2** : nouvelle **approche ciblée** visant à apporter un **appui plus important** à un **petit groupe d'ISC en grande difficulté** ne parvenant pas à mettre en place des programmes stratégiques de renforcement des capacités, surtout dans des **pays fragiles ou en guerre**.

La clé du succès réside dans une **gestion efficace des attentes**. Auparavant, la moitié environ des projets recevait un soutien. Les initiatives de renforcement des capacités stratégiques trouvaient facilement un soutien, mais il était souvent plus difficile de trouver des soutiens pour des grands projets d'infrastructures. Des **Fiches d'information sur les bailleurs** seront publiées. Elles comporteront de nombreux renseignements, comme les priorités de chaque bailleur et les pays visés, et permettront ainsi de cibler plus tôt les initiatives susceptibles de les intéresser. Il est rappelé aux candidats que les bailleurs concentrent désormais leur action sur les **pays à faible revenu**, même si certains bailleurs et certaines ISC continuent à soutenir les ISC de pays à revenu moyen supérieur.

## Niveau 1 : quoi de neuf ?



**Processus continu** : les propositions peuvent désormais être soumises à tout moment, plutôt qu'à une période donnée.

Les ISC peuvent maintenant soumettre un projet lorsqu'elles sont prêtes, en fonction de leur propre cycle de gestion stratégique



**Un contrôle qualité renforcé fondé sur des principes clés** : Les propositions feront toujours l'objet d'un contrôle afin de vérifier leur conformité aux principes

fondamentaux, mais ce contrôle interviendra désormais avant envoi aux bailleurs. Il permettra de vérifier que les projets sont à **l'initiative de l'ISC** et non des bailleurs, qu'ils sont liés au **plan stratégique** de l'ISC, et qu'ils sont **harmonisés et coordonnés** par rapport à l'aide existante, afin d'éviter les risques de confusion et de doublons.

## Niveau 2 : une nouvelle approche



**Sélection des pays** : une première liste comprenant entre 10 et 20 ISC en grande difficulté sera élaboré à partir de critères

prédéfinis : ISC de pays à **faible revenu, fragiles ou en guerre**, dotés de **procédures de justification de l'emploi des fonds publics peu efficaces**, perçus comme souffrant de problèmes de **corruption**, et apportant un soutien limité à leur ISC. Un Comité des bailleurs de Niveau 2 sera chargé de valider la liste finale, sur les conseils de l'INTOSAI, qui ne donnera pas son avis sur les décisions de financement.

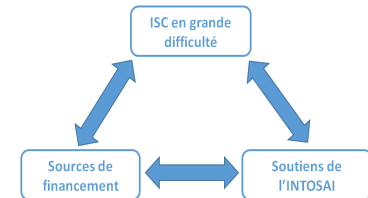
**Coordination renforcée et contrôle par le Secrétariat INTOSAI-Donateurs**. **Mise en relation facilitée** entre les bailleurs et les autres contributeurs en faveur des ISC en difficulté du Niveau 2, contrôle plus régulier et envoi d'observations aux candidats et aux contributeurs.



**Appui aux ISC tout au long de leur cycle de gestion stratégique.**

Les ISC du Niveau 2 n'auront pas à soumettre de projets. Elles bénéficieront d'un **appui renforcé**,

en fonction de leurs besoins, à toutes les étapes de leur cycle de gestion stratégique. L'aide sera fournie principalement au **niveau national**, et prendra la forme d'initiatives variées (programmes d'évaluation des besoins, programmes de planification stratégique visant plusieurs ISC en difficulté, etc.).



**Partenariats** : Les ISC en difficulté devront mettre en place des **partenariats de long terme** avec les bailleurs et autres soutiens afin

d'assurer une évolution durable de leurs pratiques.

**Soutien entre pairs** : Les ISC étant les mieux à même de comprendre le rôle de ce type d'organisation. Par ailleurs, il est établi que le soutien entre pairs est un outil efficace pour contribuer au renforcement des capacités au sein de l'INTOSAI. L'AMP encouragera donc fortement les ISC et les organisations de l'INTOSAI à apporter leur soutien aux ISC qui en ont besoin, surtout aux ISC du Niveau 2. Elles seront donc invitées à répondre à un **appel à déclaration de capacités** début 2017 afin d'identifier les contributeurs de l'INTOSAI en mesure d'apporter leur soutien aux ISC en ayant besoin, et la nature du soutien proposé.

